

LES CANDIDATS SUR LE GRIL

«L'efficacité des 10% est sans appel»



Candidate au second tour, la ministre socialiste en charge de la Santé et du social Rebecca Ruiz défend ardemment le plafonnement des primes-maladie à 10% du revenu.

Les primes-maladie augmentent année après année. Etes-vous en mesure de pouvoir en parallèle rehausser le plafonnement de ces primes qui est aujourd'hui fixé à 10% du revenu?

Rebecca Ruiz: L'engagement que nous prenons avec l'alliance de gauche est de ne pas toucher à ce plafond à 10% même si les primes augmentent, ce qui risque bien d'arriver cet automne. Cette mesure est beaucoup plus efficace qu'une baisse d'impôts pour permettre à la population de disposer de son revenu afin de faire face à des imprévus ou s'offrir des loisirs. Une famille lausannoise avec deux enfants, qui gagne 100 000 francs annuels, a touché 4000 francs par an avec le 10%. Avec une baisse d'impôts de 5 points ce sont 300 francs qui seraient perçus. L'efficacité des 10% est sans appel.

La poursuite de cette politique dépend-elle vraiment de la majorité du Conseil d'Etat? La droite promet pourtant de ne pas la remettre en cause...

Le PLR attaque depuis 3 ans le plafonnement à 10% très explicitement. Il a inscrit dans son programme électoral sa volonté de revoir le calcul du revenu avec l'objectif clair de réduire les dépenses. Je crois à ce que je lis et non à des promesses orales.



Pendant la phase pandémique du coronavirus, le système sanitaire vaudois a révélé plusieurs failles: le manque criant de lits en soins intensifs et de personnel dans le secteur, l'épuisement des effectifs au CHUV et ailleurs, une collaboration compliquée avec le secteur privé, etc. Quelles mesures allez-vous prendre pour combler ces failles?

La collaboration avec les cliniques a été excellente durant la pandémie. Elles ont ensuite contesté les indemnités financières perçues, mais le Tribunal fédéral vient de donner raison à l'Etat de Vaud.

Le personnel sanitaire a en effet fourni un effort exceptionnel durant deux ans, c'est pourquoi l'Etat a accordé une prime de près de 1000 francs pour un plein-temps à 20 000 personnes pour un total de 15 millions de francs, un montant unique en Suisse, et qui a aussi concerné des salariés qui ne sont pas employés de l'Etat. Reste que la pandémie a durablement éprouvé ce personnel dont on devra continuer à revaloriser les salaires, en particulier les infirmières et les infirmiers, également pour appliquer concrètement l'initiative pour des soins infirmiers, largement plébiscitée par les Vaudois. Aussi, pour faire face aux prochains pics d'activité liés au Covid, en automne sans doute, nous travaillons au CHUV et en collaboration avec l'Inselspital de Berne, à un modèle de renforcement des effectifs aux soins intensifs, que je présenterai très prochainement. » SELVER KABACALMAN